



DÉROGATION MINEURE

Modes de dépôt d'une demande

Communiquez avec le Service de l'urbanisme pour connaître les différents modes de dépôt d'une demande.

EMPLACEMENT

Adresse du projet	
Numéro(s) de lot(s)	Zone
Est-ce un terrain riverain à un lac, cours d'eau ou milieu humide?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

INFORMATIONS REQUÉRANT(S)

Nom du requérant	
Êtes-vous propriétaire de l'immeuble? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Remplir la section procuration au verso)	
Adresse du requérant	Code postal
Résidence	Cellulaire
Courriel	

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Règlement visé par la demande

- Zonage** Article _____
- Lotissement** Article _____

Situation existante en date du 1^{er} janvier 2019 Oui Non

Description des éléments non conformes à la réglementation

Description du préjudice sérieux ou de la raison pour laquelle le requérant ne peut se conformer à la réglementation

Description des impacts sur les propriétés voisines (positifs ou négatifs)

Autres renseignements utiles à la demande

Veuillez également remplir le verso →

DOCUMENTS EXIGÉS

Une demande incomplète ne sera pas traitée. Veuillez vous informer auprès du Service de l'urbanisme des documents exigibles. Veuillez fournir **une (1) copie papier ou une (1) copie numérique** des documents applicables à la demande :

- La procuration **remplie et signée par le propriétaire**, si nécessaire (se trouvant au bas de la page);
- Le certificat de localisation préparé et signé par un arpenteur-géomètre, si la demande concerne une marge de recul d'un bâtiment ou ouvrage existant;
- Le plan ou certificat d'implantation, le cas échéant, préparé et signé par un arpenteur-géomètre, si la demande concerne une marge de recul d'un bâtiment ou ouvrage projeté;
- Le plan de lotissement préparé et signé par un arpenteur-géomètre, si la demande concerne un lotissement;
- Le paiement des frais d'étude au moment du dépôt de la demande. **Ces frais ne sont pas remboursables;**
- Tout autre document pertinent à la compréhension de la demande.

NOTE : lors de l'analyse de votre dossier, il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires soient exigés.

PROCESSUS D'APPROBATION (visitez notre site Internet pour le calendrier des séances)

1. Dépôt de la demande complète au Service de l'urbanisme.
2. Transmission de la demande au comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour fins de recommandation au Conseil municipal.
3. Affichage de l'avis public — 15 jours précédant la séance du Conseil municipal.
4. Décision du conseil, par résolution lors de la séance du Conseil municipal.
5A. Si la demande n'est pas assujettie à l'approbation de la MRC des Pays-d'en-Hauts : Délivrance du permis, <u>si</u> la demande est autorisée par résolution par le Conseil municipal.
5B. Si la demande est assujettie à l'approbation de la MRC des Pays-d'en-Hauts : Transmission de la résolution du Conseil municipal à la MRC. Délivrance du permis <u>si</u> la MRC s'exprime favorablement par résolution, ne s'y oppose pas par résolution ou encore, si elle ne s'exprime pas dans les 90 jours suivant la réception de la résolution transmise.

NOTE : Advenant un refus de la demande, les frais ne sont pas remboursables.

RAPPELS SUR LA DÉROGATION MINEURE

Une dérogation mineure peut être accordée que dans la mesure où **toutes les conditions suivantes sont respectées** :

L.R.Q. chapitre A-19.1 Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

- La dérogation mineure **respecte les objectifs** du plan d'urbanisme;
- L'application des dispositions des règlements de zonage et de lotissement a pour effet de **causer un préjudice sérieux** au requérant;
- La dérogation mineure **ne porte pas atteinte** à la jouissance du **droit de propriété** des propriétaires des immeubles voisins;
- La dérogation mineure ne concerne **ni l'usage, ni la densité d'occupation du sol**;
- La demande ne doit **pas porter atteinte au bien-être général**;
- La demande ne doit pas avoir pour **effet d'aggraver les risques en matière de sécurité publique**;
- La demande ne doit pas avoir pour **effet d'aggraver les risques en matière de santé publique**;
- La demande ne doit **pas porter atteinte à la qualité de l'environnement**;
- Dans le cas où les travaux sont en cours ou déjà exécutés, le requérant a obtenu un permis ou un certificat pour ces travaux et les a effectués de bonne foi;
- La dérogation doit **avoir un caractère mineur**.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je soussigné(e) _____ déclare que les renseignements inscrits au présent formulaire sont exacts et complets. Je comprends qu'il est de ma responsabilité d'aviser le Service de l'urbanisme de toute modification aux renseignements fournis et de tout changement pouvant affecter la présente demande. Enfin, je m'engage à respecter les conditions qui seront présentées à la demande de dérogation mineure même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signature: _____
(Signature du requérant)

Date: _____

PROCURATION DU PROPRIÉTAIRE

OBLIGATOIRE lorsque le requérant est différent du propriétaire ou que le propriétaire est une personne morale (ex. une entreprise)

Numéro de téléphone du propriétaire : _____

Je _____, propriétaire, autorise _____ à déposer et signer en mon nom la présente demande de dérogation mineure pour ma propriété située au _____.

(Nom du propriétaire en lettres moulées)

(Nom du requérant en lettres moulées)

(Adresse ou numéro de lot du projet)

Signé le : _____
(Date)

Signature : _____
(Signature du propriétaire)